

SÉCURITÉ
SOCIALE
INDÉPENDANTS



Services
en ligne
Retraités

+ de services
pour les retraités

de l'artisanat et du commerce

sur secu-independants.fr

Jeudi 5 avril 2018 - 9h /12h
Médiathèque intercommunale de Bram
1 avenue Georges Clémenceau

**Attention, pour effectuer vos démarches,
munissez-vous de votre identifiant de retraité**

que vous pouvez trouver sur les documents adressés par votre
Caisse de retraite (Sécurité sociale des indépendants ou anciennement RSI).

En partenariat avec



Depuis le 1^{er} janvier 2018, la protection sociale des travailleurs indépendants et l'assurance maladie des professions libérales sont gérées par le régime général de la Sécurité sociale.

Les agences de Sécurité sociale pour les indépendants (anciennes caisses RSI) sont leurs interlocuteurs privilégiés.



FÉDÉRATION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS DE
L'ARTISANAT ET DU COMMERCE
DE PROXIMITÉ